

AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte de l'Administration Communale de Clervaux concernant la mise en place d'un système d'assainissement de type séparatif dans la rue Bongert et la rue Ley à Clervaux a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau. (Référence EAU/AUT/20/0481)

Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 29 juin 2020

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER